

Maître Marcel BENHAMOU & Maître Gaëlle HARRAR

Avocats associés au barreau de NICE

48, Rue Gioffredo 06000 NICE - <https://benhamou-harrar.fr> - Tel 04.92.47.73.17

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune de LA TRINITE 06340 (Alpes-Maritimes), sis avenue Denis Delahaye bordure de la route départementale 2204, dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé «RESIDENCE LE CHENE VERT» cadastré section AH 1 lieudit 154 bd Roma et AH 2 lieudit La Tauliera pour une contenance totale de 7ha72a41ca

Lot n° 655 **UN APPARTEMENT** de type Ibis au 4e étage du bloc C3 du bâtiment C

Lot n° 670 **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment C3

ADJUDICATION JEUDI 9 AVRIL 2020 à 9H

Au Tribunal Judiciaire de Nice - Palais de justice - Palais Rusca - Place du Palais à NICE

A la requête de : Syndicat des copropriétaires de la communauté immobilière dénommée LE CHENE VERT sis avenue Delahaye 06340 LA TRINITE représenté par son syndic en exercice la SAS CABINET TABONI FONCIERE NICOISE ET DE PROVENCE dont le siège social est sis 42/42 bis rue Trachel 06000 NICE immatriculée au RCS de Nice sous le n° B 342.480.076 représenté par son représentant légal domicilié es qualité audit siège. Ayant pour Avocat **Maîtres Marcel BENHAMOU & Gaëlle HARRAR**, avocats associés au barreau de NICE, représenté par **Maître Marcel BENHAMOU**, demeurant et domicilié 48, rue Gioffredo à 06000 NICE.

Désignation : Sur la commune de LA TRINITE 06340 (Alpes-Maritimes) sis avenue Denis Delahaye bordure de la route départementale 2204 dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé «RESIDENCE LE CHENE VERT» cadastré section AH 1 lieudit 154 bd Roma et AH 2 lieudit La Tauliera pour une contenance totale de 7ha72a41ca. A savoir : **Lot n° 655 UN APPARTEMENT de type Ibis** au quatrième étage du bloc C3 du bâtiment C ayant sa porte d'entrée au fond du couloir à gauche et

comprenant entrée une pièce cuisine salle d'eau avec wc placard séchoir, et les 63/10.152e des PCG.

Lot n° 670 UNE CAVE au sous-sol du bâtiment C3 portant le n° 14 du plan des caves dudit bâtiment, et les 05/10.152e des PCG.

Superficie : Le bien a une superficie de 23,35 m².
Les lieux sont **occupés** par le débiteur saisi

Mise à prix : 30.000 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté chez l'avocat poursuivant ou auprès du Greffe du Jex immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE où il a été déposé le 17/05/2018 sous le n° 18/00103.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de NICE.

Consignation pour enchérir : Les éventuels adjudicataires devront préalablement consigner par chèque bancaire certifié à l'ordre de la CARPA entre les mains de l'avocat chargé par eux d'enchérir une somme équivalente à 10% de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000€.

Visites par l'huissier sur place sans rendez-vous préalable.
- le Lundi 23 mars 2020 de 10h à 11h - le Lundi 30 mars 2020 de 10h à 11h